

**RESULTAT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 18 MAI 2021 AU 11 JUIN 2021 PORTANT SUR**

**LA METHODE DE CALCUL DE L'EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE**

**SECTEUR ÉLECTRICITÉ**

---

Ce document présente le résultat de la consultation portant sur la méthode de calcul de l'exigence de capacité minimale pour la détermination d'une norme de fiabilité nécessaire afin d'appliquer des mécanismes de capacité dans la zone de dépôt des offres Luxembourg/Allemagne, conformément aux dispositions du règlement (UE) 2019/943 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019 sur le marché intérieur de l'électricité et de l'Annexe I de la décision ACER n° 23/2020 du 2 octobre 2020.

Aucun commentaire n'a été reçu par l'Institut Luxembourgeois de Régulation.